

Région Île de France

PROJET DE BUDGET 2019

AMÉNAGEMENT

INVESTISSEMENT

Chapitre 900 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

Chapitre 905 - Aménagement des territoires

52 - Agglomérations et villes moyennes

FONCTIONNEMENT

Chapitre 930 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

Chapitre 935 - Aménagement des territoires

50 - Services communs

52 - Agglomérations et villes moyennes

ANNEXE 14

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	14
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	20
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018	25
INVESTISSEMENT.....	26
FONCTIONNEMENT.....	33

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Chef de file en matière d'aménagement et de développement durable du territoire, la Région s'est engagée depuis le début de la mandature dans une ambitieuse démarche de territorialisation au service des collectivités franciliennes qui portent des démarches innovantes d'aménagement, afin de promouvoir un **meilleur cadre de vie en Ile-de-France**.

En faisant résolument confiance aux territoires et en cohérence avec sa compétence de planification, cristallisée notamment par le **Schéma Directeur de la Région Ile-de-France** (SDRIF) dont l'évaluation sera menée en 2019 avec l'aide de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU), la Région a su mettre en œuvre des dispositifs aujourd'hui plébiscités et ancrés dans le paysage des collectivités franciliennes, au service de nos concitoyens et des équipements publics qu'exige leur égale qualité de vie et de services, partout sur le territoire d'Ile-de-France.

Aménager durablement le territoire en se projetant dans l'Ile-de-France de demain, telle est l'ambition de la Région déclinée à travers ses dispositifs contractuels et appels à projet, dans une démarche cohérente et coordonnée, mobilisant des axes d'intervention complémentaires pour soutenir les territoires franciliens dans leurs différentes phases de développement et dans leur spécificité territoriale (rural, urbain, péri-urbain).

Le succès de ces dispositifs auprès des collectivités et des porteurs de projet franciliens témoigne sans ambiguïté de la qualité de la réponse régionale aux attentes des territoires. Cela explique la progression du budget dédié à la politique régionale d'aménagement.

La montée en puissance des **contrats d'aménagement régionaux** (101 contrats CAR signés en deux ans) sera accompagnée cette année encore par une hausse substantielle de près de 45 % du budget dédié à cette politique bâtie sur la **confiance faite aux territoires**, pour répondre aux fortes sollicitations des collectivités qui souhaitent légitimement accompagner leur développement démographique et économique par une qualité de services et d'aménagements adaptée. Cet engagement aux côtés des maires et présidents d'EPCI pour l'amélioration de la vie quotidienne de leurs habitants est une marque de fabrique de cette mandature qui a su rompre avec le déterminisme de la critérisation. Par ailleurs, forte de l'exemple de 43 lauréats au titre des 100 quartiers innovants et écologiques et de 35 lauréats déjà retenus dans le cadre novateur du soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire, la Région poursuivra son soutien prioritaire aux pratiques innovantes et à l'expérimentation de demain.

Inspirée par cette même ambition créative et prospective, la Région organisera cette année la **Première Biennale d'architecture et du paysage d'Ile-de-France** qui se tiendra du 3 mai au 13 juillet 2019 à Versailles. Première région d'Europe en matière économique et pour la qualité de vie, l'Ile-de-France doit sans cesse se réinventer pour continuer de se développer, répondre aux attentes des franciliens et renforcer son attractivité internationale, tout en prenant en compte les enjeux lourds d'une gestion économe des espaces et des ressources.

La Biennale d'architecture et de paysage d'Ile-de-France sera un espace de réflexion, de mutualisation des savoirs, de valorisation des bonnes pratiques et de partage d'expériences ou de visions sur les problématiques propres aux Régions Métropoles, ici en Ile-de-France comme à travers le monde. Cette première Biennale se pense comme une contribution aux défis climatiques et aux besoins de solutions innovantes qui construiront la ville de demain, autour de l'Homme et de la nature.

Par ailleurs, la Région a fait le choix, au titre de sa compétence en matière d'aménagement du territoire et de développement économique, de participer au financement de l'Etablissement Public Local EPL La Défense créé au 1^{er} janvier 2018. Celui-ci a pour mission de conduire toute action de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement et le développement urbain et durable sur un périmètre délimité par décret et dans les limites des opérations d'intérêt national (OIN) de la Défense et de Seine Arche.

Enfin, le chantier sur l'évolution de la forme juridique de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) de la Région Île-de-France sera finalisé avant l'élaboration d'une nouvelle convention entre la Région et cet acteur majeur du paysage institutionnel de l'aménagement et du développement durable francilien. Dans ce cadre, le budget de l'Institut est reconduit.

En investissement, le montant des autorisations de programme (AP) s'élève à **74,230 M€**, soit une **augmentation de près de 22 % par rapport au BP 2018**.

En fonctionnement, le montant des autorisations d'engagement (AE) est fixé à **18,878 M€**.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2019

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
900 - Services généraux	0,300	0,300	0,150	0,150
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,300	0,300	0,150	0,150
041 - Actions interrégionales	0,300	0,300	0,150	0,150
Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	0,300	0,300	0,150	0,150
<i>PR041-018</i>				
Actions interrégionales	0,300	0,300	0,150	0,150
905 - Aménagement des territoires	60,700	73,930	71,400	74,850
52 - Agglomérations et villes moyennes	60,700	73,930	71,400	74,850
Territoires stratégiques	41,700	34,930	41,400	43,340
<i>HP52-001</i>		1,730		1,730
<i>PJ52-001</i>			20,000	17,800
<i>PR52-001</i>	41,700	33,200	21,400	23,810
Territoires d'intérêt régional et national			20,000	13,000
Cent quartiers innovants et écologiques	40,000	32,000	20,000	22,000
Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation				2,000
Soutien aux dynamiques territoriales	0,700	0,200	0,400	0,310
Nouveaux quartiers urbains				2,800
Aménagement durable et innovation urbaine	1,000	1,000	1,000	1,500
Territoires stratégiques - EPL La Défense		1,730		1,730
Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	19,000	39,000	30,000	31,510
<i>HP52-002</i>				
Contrat d'aménagement régional	19,000	39,000	30,000	31,510
TOTAL	61,000	74,230	71,550	75,000
HP	19,000	40,730	30,000	33,240
PJ			20,000	17,800
PR	42,000	33,500	21,550	23,960

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 900 - Services généraux	0,150
Sous fonction 04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,150
Code fonctionnel 041 - Actions interrégionales	0,150
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,070
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,050
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,030
CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires	74,850
Sous fonction 52 - Agglomérations et villes moyennes	74,850
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	16,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	51,000
204161 : SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	0,050
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	4,400
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,100
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	3,000
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,300
TOTAL	75,000

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

041 - Actions interrégionales

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale

Action : Actions interrégionales

Le contrat de plan interrégional (CPIER) traduit, pour la période 2015-2020, les enjeux communs de l'Etat et des Régions Ile-de-France et Normandie autour de la vallée de la Seine entre la Région capitale et sa façade maritime, en termes d'attractivité, d'aménagement, de développement durable et de préservation du patrimoine naturel.

En 2019, cette action qui permet de soutenir des actions identifiées par le Comité directeur Etat-Régions dans le cadre du contrat de plan interrégional (CPIER) est dotée de **0,300 M€** en autorisations de programme et de **0,150 M€** en crédits de paiement.

905 - Aménagement des territoires

52 - Agglomérations et villes moyennes

Programme : Territoires stratégiques

Action : Territoires d'intérêt régional et national

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'est plus dotée en autorisations de programme au budget primitif. Une enveloppe de **13,000 M€** en crédits de paiement est proposée afin de répondre aux appels de fonds des collectivités qui ont bénéficié d'affectations sur les exercices antérieurs, et dont les opérations sont en cours d'achèvement.

Action : Cent quartiers innovants et écologiques

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2015-2020, cette action permet de financer le dispositif « Cent quartiers innovants et écologiques » autour de l'aménagement durable et innovant de quartiers exemplaires, qui favorisent la mobilité durable, la transition écologique et énergétique et qui contribuent à l'effort de logements alliant mixité, emplois, services et nature.

Une enveloppe de **32,000 M€** en autorisations de programme et de **22,000 M€** en crédits de paiement est proposée en 2019.

Enfin, la Région valorisera pleinement les quartiers lauréats les plus emblématiques, en vue d'un essaimage dans toute l'Ile-de-France.

Action : Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'est plus dotée en autorisations de programme au budget primitif. Une enveloppe de **2,000 M€** en crédits de paiement est proposée afin de répondre aux appels de fonds des collectivités qui ont bénéficié d'affectations sur les exercices antérieurs, et dont les opérations sont en cours d'achèvement.

Action : Soutien aux dynamiques territoriales

Cette action inscrite au contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2015-2020, vise à accompagner les territoires de la grande couronne et les pôles de centralité qui les structurent, afin de mobiliser et de coordonner l'offre d'ingénierie francilienne en faveur de l'élaboration de projets opérationnels.

Pour l'année 2019, il est proposé un montant de **0,200 M€** en autorisations de programme et de **0,310 M€** en crédits de paiement.

Action : Nouveaux quartiers urbains

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'est plus dotée en autorisations de programme au budget primitif. Une enveloppe de **2,800 M€** en crédits de paiement est proposée afin de répondre aux appels de fonds des collectivités qui ont bénéficié d'affectations sur les exercices antérieurs, et dont les opérations sont en cours d'achèvement.

Action : Aménagement durable et innovation urbaine

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2015-2020, la Région entend impulser des dynamiques de préfiguration ou d'utilisation de sites en devenir, dans l'attente de leur transformation. Afin de redonner de la valeur à des lieux délaissés, notamment via des projets d'implantation d'activités économiques, culturelles ou sociales temporaires, ces projets mobilisent l'implication des acteurs (habitants, actifs, futurs usagers).

La dotation de **1,000 M€** en autorisations de programme permettra de lancer de nouvelles sessions de l'appel à manifestation d'intérêt en 2019. L'enveloppe de **1,500 M€** en crédits de paiement permettra, elle, d'honorer les mandats liés aux projets déjà lauréats.

Action : Territoires stratégiques - EPL La Défense

Un montant de **1,730 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement est prévu en 2019 afin de permettre à la Région de tenir les engagements qu'elle a pris dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028), approuvée par délibération du Conseil régional n° CR 2018-018 du 31 mai 2018.

Programme : Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)

Action : Contrat d'aménagement régional

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, le succès de ce dispositif contractuel de droit commun avec les communes et intercommunalités, ne se dément pas. A vocation intégratrice et emblématique de la territorialisation de l'action régionale, il permet de soutenir les communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et établissements publics territoriaux (EPT) dans leurs investissements locaux relevant de différentes politiques sectorielles de soutien aux équipements publics.

Etroitement adaptée aux besoins des collectivités qui cherchent à accompagner leur développement économique et démographique par l'amélioration des équipements publics et de la qualité de vie et de service pour leurs habitants, cette politique est particulièrement sollicitée et mérite un effort budgétaire spécifique.

Ainsi, il est proposé d'inscrire au budget primitif une dotation globale de **52,000 M€** en autorisations de programme, en hausse par rapport à 2018 et réparties comme suit :

- aménagement (**39,000 M€**) ;
- environnement (5 M€) ;
- éducation (3,5 M€) ;
- culture (1,5 M€) ;
- sports et loisirs (3 M€).

Cette dotation devra permettre de présenter les autorisations de programme relatives à des engagements pris dans le cadre des anciens contrats régionaux territoriaux et de prendre en compte les opérations prêtées en 2019 relevant des contrats d'aménagement régionaux déjà votés ainsi que de nouveaux contrats.

En outre, une enveloppe de **31,510 M€** est prévue en crédits de paiement afin d'honorer les engagements pris antérieurement, au rythme de la programmation et la réalisation des travaux.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	0,200	0,050	0,200	0,050
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,200	0,050	0,200	0,050
041 - Actions interrégionales	0,200	0,050	0,200	0,050
Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale <i>PR041-018</i>	0,200	0,050	0,200	0,050
Actions interrégionales	0,200	0,050	0,200	0,050
935 - Aménagement des territoires	18,678	18,828	18,678	18,828
50 - Services communs	18,678	17,758	18,678	17,758
Etudes générales	0,100	0,050	0,100	0,050
<i>HP50-001</i>				
Etudes, prospective et valorisation	0,100	0,050	0,100	0,050
Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement	18,478	17,608	18,478	17,608
<i>HP50-002</i>				
Soutien à l'IAU	17,478	17,478	17,478	17,478
Biennale de l'architecture et de l'urbanisme	1,000	0,130	1,000	0,130
Stratégies métropolitaines et métropole francilienne	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>HP50-008</i>				
Stratégies métropolitaines	0,100	0,100	0,100	0,100
52 - Agglomérations et villes moyennes			1,070	1,070
Territoires stratégiques			1,070	1,070
<i>HP52-001</i>				
Territoires stratégiques - EPL La Défense		1,070		1,070
TOTAL	18,878	18,878	18,878	18,878
HP	18,678	18,828	18,678	18,828
PR	0,200	0,050	0,200	0,050

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 930 - Services généraux	0,050
Sous fonction 04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,050
Code fonctionnel 041 - Actions interrégionales	0,050
65738 : Organismes publics divers	0,050
CHAPITRE 935 - Aménagement des territoires	18,828
Sous fonction 50 - Services communs	17,758
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,004
6226 : Honoraires	0,019
6228 : Divers	0,010
6231 : Annonces et insertions	0,002
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,006
65738 : Organismes publics divers	0,010
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	17,707
Sous fonction 52 - Agglomérations et villes moyennes	1,070
65734 : Communes et structures intercommunales	0,200
65736 : SPIC	0,500
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,370
TOTAL	18,878

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

041 - Actions interrégionales

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale

Action : Actions interrégionales

Le contrat de plan interrégional (CPIER) traduit, pour la période 2015-2020, les enjeux communs de l'Etat et des Régions Ile-de-France et Normandie autour de la vallée de la Seine entre la Région capitale et sa façade maritime, en termes d'attractivité, d'aménagement, de développement durable et de préservation du patrimoine naturel.

En 2019, cette action qui permet de soutenir des actions identifiées par le Comité directeur Etat-Régions dans le cadre du contrat de plan interrégional (CPIER) est dotée de **0,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

935 - Aménagement des territoires

50 - Services communs

Programme : Etudes générales

Action : Etudes, prospective et valorisation

La dotation de **0,050 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, sera mobilisée en faveur d'actions de promotion des dispositifs, pour assurer les frais de tenue des jurys et pourra faire l'objet d'affectations provisionnelles pour des marchés et bons de commande dans ce cadre. Elle permettra également d'honorer la cotisation 2019 à la Maison de l'Architecture d'Ile-de-France.

Programme : Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement

Action : Soutien à l'IAU

Chef de file en matière d'aménagement et de développement durable du territoire, la Région entend s'appuyer pleinement sur les outils et expertises de l'IAU, seule agence régionale d'urbanisme disposant de la compétence, des données et des observations pour travailler sur l'ensemble de son territoire.

Dans le cadre de son programme d'étude, l'Institut sera notamment mobilisé pour apporter son expertise dans le cadre de l'évaluation du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France d'ici fin 2019 qui permettra à la Région de réfléchir sur ses ambitions à moyen et long terme et sur leur traduction stratégique comme opérationnelle au regard des priorités de la mandature.

Ainsi, il est proposé de doter cette action de **17,478 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Cette dotation est complétée par une enveloppe dédiée au sein du budget de l'environnement, au titre du financement du nouveau pôle environnement au sein de l'IAU dont fait partie la nouvelle Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) tout comme l'ORDIF et l'ARENE. Des financements spécifiques sont également prévus pour l'Observatoire régional de la santé (ORS) et l'Institut régional de développement du sport (IRDS), départements autonomes de l'IAU, dans le cadre des budgets Action Sociale, Santé et Famille et Sports et Loisirs.

Action : Biennale de l'architecture et de l'urbanisme

L'Ile-de-France mérite d'être sans cesse réinventée pour continuer de se développer, répondre aux attentes des Franciliens et renforcer son attractivité internationale. C'est dans cette perspective que s'inscrit la Biennale d'architecture et du paysage d'Ile-de-France dont la première édition aura lieu du 3 mai au 13 juillet 2019 à Versailles autour du thème « l'Homme, la Nature, la Ville ». Cet événement, à l'initiative de la Présidente du Conseil régional, a vocation à être un rendez-vous du grand public et des professionnels des secteurs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, destiné à jouer le rôle d'espace de réflexion, d'expression, de valorisation et d'émulation autour des enjeux du cadre de vie propres aux grandes régions métropoles mondiales. Il s'agira d'une contribution aux défis climatiques et aux besoins de solutions innovantes qui construiront la ville de demain.

En 2019, il est proposé de doter cette action de **0,130 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, afin de finaliser l'organisation de cet événement.

Programme : Stratégies métropolitaines et métropole francilienne

Action : Stratégies métropolitaines

La Région entend poursuivre son soutien au Forum métropolitain du Grand Paris dont elle est membre fondateur. Au-delà du travail mené par le Forum sur la fiscalité locale et les mobilités, il s'agit d'un lieu de réflexion important au regard des évolutions du paysage institutionnel francilien.

Une enveloppe de **0,100 M€** est ainsi proposée à ce titre, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

52 - Agglomérations et villes moyennes

Programme : Territoires stratégiques

Action : Territoires stratégiques - EPL La Défense

Un montant de **1,070 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est prévu en 2019 afin de permettre à la Région de tenir les engagements qu'elle a pris dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028), inscrite dans la délibération n° CR 2018-018 du 31 mai 2018.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
900 - Services généraux						
04 - Actions interrégionales, européennes et	0,786	0,300	0,150	0,350	0,350	0,236
041 - Actions interrégionales	0,786	0,300	0,150	0,350	0,350	0,236
Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	0,786	0,300	0,150	0,350	0,350	0,236
PR041-018						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,786		0,050	0,250	0,250	0,236
échéancier des CP sur AP 2019		0,300	0,100	0,100	0,100	
905 - Aménagement des territoires						
52 - Agglomérations et villes moyennes	256,293	73,930	74,850	97,904	94,100	63,369
Territoires stratégiques	160,155	34,930	43,340	58,800	58,100	34,845
HP52-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	1,730			0,800	0,600	0,330
échéancier des CP sur AP 2019		1,730	1,730			
CP52-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	13,007			6,000	4,500	2,507
échéancier des CP sur AP 2019						
PJ52-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	67,861		17,800	24,000	22,000	4,061
échéancier des CP sur AP 2019						
PR52-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	77,557		18,000	18,000	21,000	20,557
échéancier des CP sur AP 2019		33,200	5,810	10,000	10,000	7,390
Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	96,138	39,000	31,510	39,104	36,000	28,524
HP52-002						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	96,034		29,000	25,000	23,000	19,034
échéancier des CP sur AP 2019		39,000	2,510	14,000	13,000	9,490
CP52-002						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,104			0,104		
échéancier des CP sur AP 2019						

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
53 - Espace rural et autres espaces de Aménagement et équipement de l'espace rural	0,079			0,079		
HP53-001 échéancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,079			0,079		
échéancier des CP sur AP 2019	0,079			0,079		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	257,158	74,230	75,000	98,333	94,450	63,605
Total des CP sur AP antérieures à 2019	257,158		64,850	74,233	71,350	46,725
Total des CP sur AP 2019		74,230	10,150	24,100	23,100	16,880

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
930 - Services généraux						
04 - Actions interrégionales, européennes et	0,170	0,050	0,050	0,094	0,076	
041 - Actions interrégionales	0,170	0,050	0,050	0,094	0,076	
Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	0,170	0,050	0,050	0,094	0,076	
PR041-018						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,170		0,034	0,080	0,056	
échéancier des CP sur AE 2019		0,050	0,016	0,014	0,020	
935 - Aménagement des territoires						
50 - Services communs	2,973	17,758	17,758	1,866	0,830	0,277
Etudes générales	0,347	0,050	0,050	0,150	0,130	0,067
HP50-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,347			0,150	0,130	0,067
échéancier des CP sur AE 2019		0,050	0,050			
Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement	2,610	17,608	17,608	1,700	0,700	0,210
HP50-002						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	2,610		1,000	0,900	0,500	
échéancier des CP sur AE 2019		17,608	16,608	0,800	0,200	0,210
Valorisation expertise appel à projets NQU	0,016			0,016		
PJ50-007						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,016			0,016		
échéancier des CP sur AE 2019						
Stratégies métropolitaines et métropole francilienne		0,100	0,100			
HP50-008						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2019		0,100				
échéancier des CP sur AE 2019			0,100			

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
52 - Agglomérations et villes moyennes	0,126	1,070	1,070	0,126		
Territoires stratégiques	0,126	1,070	1,070	0,126		
HP52-001 échéancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019		1,070	1,070			
PJ52-001 échéancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,110			0,110		
PR52-001 échéancier des CP sur AE antérieures à 2019 échéancier des CP sur AE 2019	0,016			0,016		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	3,269	18,878	18,878	2,086	0,906	0,277
Total des CP sur AE antérieures à 2019	3,269		1,034	1,272	0,686	0,277
Total des CP sur AE 2019		18,878	17,844	0,814	0,220	

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
900 - Services généraux	0,300	0,284	0,150	0,169
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,300	0,284	0,150	0,169
041 - Actions interrégionales	0,300	0,284	0,150	0,169
Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale <i>PR041-018</i>	0,300	0,284	0,150	0,169
Actions interrégionales	0,300	0,284	0,150	0,169
905 - Aménagement des territoires	60,700	74,958	71,400	46,755
52 - Agglomérations et villes moyennes	60,700	74,958	71,400	46,755
Territoires stratégiques	41,700	30,562	41,400	30,302
<i>HP52-001</i>		1,730		1,730
<i>CP52-001</i>				0,135
<i>PJ52-001</i>			20,000	20,686
<i>PR52-001</i>	41,700	28,832	21,400	7,751
Actions foncières dans les territoires prioritaires				0,135
Territoires d'intérêt régional et national			20,000	17,474
Cent quartiers innovants et écologiques	40,000	27,409	20,000	6,391
Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation				1,308
Soutien aux dynamiques territoriales	0,700	0,424	0,400	0,052
Nouveaux quartiers urbains				1,904
Aménagement durable et innovation urbaine	1,000	0,999	1,000	1,308
Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense		1,730		1,730
Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	19,000	44,396	30,000	16,453
<i>HP52-002</i>				
Contrat d'aménagement régional	19,000	44,396	30,000	16,453
TOTAL	61,000	75,242	71,550	46,924
HP	19,000	46,126	30,000	18,183
PJ			20,000	20,686
CP				0,135
PR	42,000	29,116	21,550	7,920

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

041 - Actions interrégionales

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale

Action : Actions interrégionales

Dans le cadre du Contrat de plan interrégional (CPIER), quatre projets en investissement relevant du secteur de l'aménagement ont donné lieu à l'affectation d'un montant total de **0,284 M€** d'autorisations de programme (94,7 % du BP) :

- 2^{ème} phase du projet PHRESQUES (Projet d'Harmonisation et de Renforcement du Suivi haute-fréquence de la Qualité de l'Eau de la vallée de Seine) ;
- analyse foncière, économique et commerciale complétée d'une étude urbaine destinée à proposer des scénarios d'aménagement de la Zone d'Activité Economique (ZAE) des Primevères sur les communes de Pierrelaye et d'Herblay (95), en partenariat notamment avec l'EPF Ile-de-France ;
- projet de recherche, homologation et production de produits de construction en bois de hêtre lamellé-collé, intégrant une étude de transport de ces produits par voie fluviale, mené par l'association ProfessionsBois en partenariat avec Francilbois ;
- financement de dépenses d'équipement informatique dans le cadre de la convention cadre 2017-2020 pour la mise en œuvre du volet « connaissance des paysages et de leur évolution » entre l'Etat, les Régions Ile de France et Normandie et l'Ecole Nationale de Paysage de Versailles (ENSPV).

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,169 M€**.

905 - Aménagement des territoires

52 - Agglomérations et villes moyennes

Programme : Territoires stratégiques

Action : Actions foncières dans les territoires prioritaires

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018. Cependant, un montant de **0,135 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Territoires d'intérêt régional et national

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'était plus dotée en autorisations de programme au budget primitif 2018. Un montant de **17,474 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements qui avaient été pris.

Action : Cent quartiers innovants et écologiques

43 quartiers lauréats ont déjà été sélectionnés depuis le démarrage du dispositif, sur la base de l'avis d'un jury et l'expertise d'un comité technique, au regard des réponses innovantes qu'ils apportent aux habitants, dans le respect des priorités environnementales.

En 2018, huit nouveaux lauréats ont été désignés pour des programmes d'action représentant une dotation globale de 26,245 M€ (les affectations seront réalisées au fur et à mesure que les opérations sont prêtes à démarrer) :

- quartier de l'Eau Vive à Lieusaint (77), porté par la commune ;
- quartier ZAC de la Petite Arche à Achères (78), porté par la communauté d'agglomération Grand Paris Seine et Oise ;
- quartier ZAC Les Belles Vues à Ollainville et Arpajon (91), porté par la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne ;
- quartier Cœur de Ville - Cinéastes / La Plaine à Epinay sous Sénart (91), porté par la commune ;
- quartier Centre-Bourg à Saint-Yon (91) porté par la communauté de communes Entre Juine et Renarde et la commune ;
- quartier Blum - Cœur de Ville à Issy-les-Moulineaux (92), porté par la commune ;
- quartier ZAC Centre-Ville à Gennevilliers (92), porté par l'EPT Boucle Nord de Seine et la commune ;
- quartier ZAC du Quartier du Bac à Clichy-la-Garenne (92), porté par l'EPT Boucle Nord de Seine et la commune.

Un montant total de **27,409 M€** en autorisations de programme a ainsi été affecté en 2018, soit un taux d'exécution de 68,5 % par rapport aux crédits inscrits au BP, en faveur de 32 actions concernant les quartiers lauréats de 2016-2018.

Département	Nombre de projets Soutenus en 2018	Montants affectés
75	1	1 200 000,00
77	1	185 000,00
78	2	126 339,00
91	12	8 450 381,44
92	5	11 841 895,00
93	5	3 697 540,10
94	5	1 866 976,00
95	1	41 000,00
Total	32	27 409 131,54

Le montant total maximal de toutes les actions retenues au titre de ces 5 sessions est de 52,791 M€, leurs calendriers de réalisation se déploient jusqu'à la fin du contrat de plan 2015-2020, voire au-delà.

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **6,391 M€**. Ce niveau de consommation est inhérent aux aléas auxquels sont soumis les porteurs de projets dans le cadre de montage d'opérations complexes (appels d'offre infructueux, recours aux procédures de Vente en l'Etat de Futur Achèvement, recherches de financement complémentaires...). Par ailleurs, il est constaté chez de nombreux bénéficiaires, des délais relativement longs dans la gestion administrative des documents contractuels nécessaires aux premiers appels de fonds.

Action : Soutien aux dynamiques territoriales de cohésion et d'innovation

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'était plus dotée en autorisations de programme au budget primitif 2018. Un montant de **1,308 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements qui avaient été pris.

Action : Soutien aux dynamiques territoriales

Cette action vise à soutenir les études d'ingénierie des EPCI de la grande couronne, ce dispositif cofinancé avec l'Etat a été négocié dans le cadre du contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2015-2020.

En 2018, huit conventions-cadres ont été conclues pour un montant total de **0,533 M€** financé par la Région, dont sept concernent des territoires de l'espace rural.

Dès cette année, un montant de **0,397 M€** a été voté pour mettre en œuvre les programmes d'actions liés ; ce sont ainsi, au total dix études qui ont été financées.

Parmi ces études, la moitié d'entre elles a permis la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, celle de Rambouillet Territoire, la Communauté de Communes du Pays de Montereau, celle du Pays de Nemours et celle de la Brie Nangissienne. De plus, deux études urbaines ont concerné la Communauté d'Agglomération (CA) de Paris Saclay et trois études relatives au développement économique ont été financées sur les intercommunalités du Pays de Fontainebleau, de Rambouillet Territoire et le Pays de Montereau.

Enfin, 0,027 M€ ont été affectés en 2018 en faveur de l'élaboration du SCOT de la Communauté d'Agglomération (CA) Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, au titre d'une convention adoptée en 2017.

Le total des affectations 2018 pour l'aide à l'ingénierie territoriale représente un montant de **0,424 M€** en autorisations de programme.

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,052 M€**.

Action : Nouveaux quartiers urbains

Cette action relevait du contrat de projets 2007-2013 prorogé jusqu'à fin 2014 et n'était plus dotée en autorisations de programme au budget primitif 2018. Un montant de **1,904 M€** en crédits de paiement a été consommé pour honorer les engagements qui avaient été pris.

Action : Aménagement durable et innovation urbaine

Par la démarche de soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire, la Région entend impulser des dynamiques de préfiguration, d'utilisation de sites en devenir ou en attente de leur transformation, afin de redonner de la valeur à des lieux délaissés.

La dotation votée en 2018 a permis d'affecter un montant total de **0,999 M€** en autorisations de programme pour 11 lauréats répartis comme suit :

Département	Nombre de projets	Montants affectés
75	4	492 486,50 €
77	1	49 825 €
91	2	102 337 €
93	1	54 853 €
94	1	56 472 €
95	2	243 230 €
Total	11	999 203,50 €

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **1,308 M€**.

Action : Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense

Cette action qui n'était pas dotée au BP 2018 a fait l'objet d'un abondement lors du vote du budget supplémentaire afin d'honorer les engagements pris par la Région dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028).

Un montant de **1,730 M€** en autorisations de programme a ainsi été affecté et sera versé en crédits de paiements.

Programme : Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)

Action : Contrat d'aménagement régional

L'année 2018 a confirmé la montée en puissance du Contrat d'Aménagement Régional (CAR) avec 65 contrats votés (dont un avec un EPCI) représentant une dotation globale de **57,60 M€**. Pour mémoire en 2017, 36 contrats ont été signés.

Ainsi, 134 opérations ont été soutenues au titre des contrats signés en 2018, pour un montant total de 46,930 M€, affecté depuis les lignes territorialisées CAR sectorielles au sein des chapitres 902, 903, 904 et 905 :

Département	Nombre de communes concernées	Nombre de projets soutenus en 2018	Total des affectations 2018
77	11	23	8 408 949,59
78	13	27	7 117 124,43
91	12	25	9 008 186,67
92	6	11	4 006 337,80
93	5	11	5 100 000,00
94	5	8	3 400 000,00
95	13	29	9 889 111,50
Total	65	134	46 929 709,99

Les affectations à destination des communes de l'espace rural totalisent **25,29 M€**, un montant pour la première fois supérieur à celui des communes de l'espace urbain qui totalisent 21,64 M€.

A ces montants s'ajoutent les affectations relatives aux contrats votés antérieurement à 2018 qui sont de deux types :

- les affectations des contrats CAR votés en 2017 : 15 actions pour un montant de 4,68 M€ ;
- les affectations des contrats CRT votés avant 2017 : 23 actions pour un montant de 4,77 M€ ; parmi ces affectations, sept contrats ont bénéficié de réaffectations après avis favorable du médiateur.

Le total des affectations en autorisations de programme en faveur des CAR en 2018, toutes annexes

budgétaires confondues, s'élève à 56,400 M€ soit une consommation de 156,7 % du BP, dont 12,003 M€ hors annexe aménagement.

Ainsi, un montant total de **44,396 M€** en autorisations de programme a été affecté au titre de l'action budgétaire CAR dédiée au sein du budget de l'aménagement.

Chapitre	Thématique	BP 2018	Affectations 2018
905	Aménagement	19 000 000,00	44 396 343,35
903	Equipements culturels et artistiques	1 000 000,00	1 007 651,00
903	Médiathèques	1 000 000,00	0,00
903	Patrimoine	1 000 000,00	348 469,72
904	Petite enfance	500 000,00	88 303,00
904	Handicap	1 000 000,00	307 280,23
905	Environnement	5 000 000,00	2 858 588,59
902	Enseignement	4 500 000,00	4 409 273,08
903	Equipements sportifs de proximité	3 000 000,00	2 983 653,34
Total		36 000 000,00	56 399 562,31

□

Afin de répondre à l'engouement créé par ce dispositif, un abondement de **11,855 M€** en faveur de l'action budgétaire des CAR au sein de l'annexe aménagement a été voté dans le cadre du budget supplémentaire, dont le redéploiement de **2,855 M€** de crédits émanant des lignes CAR des chapitres 902, 903 et 904, afin d'ajuster aux besoins la répartition sectorielle décidée dans le budget primitif. Le taux de consommation après abondement dans le cadre du budget supplémentaire est de 125 %. Pour ce faire, des crédits ont été transférés depuis le programme Territoires stratégiques, action « 100 quartiers innovants et écologiques ».

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **16,453 M€**. Le contrat d'aménagement régional étant un dispositif récent, le niveau de consommation est appelé à monter en puissance à compter de l'année prochaine, compte tenu des délais inhérents au montage d'opérations d'aménagement et de construction des équipements publics.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
		M €		M €
930 - Services généraux	0,200	0,199	0,200	0,159
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	0,200	0,199	0,200	0,159
041 - Actions interrégionales	0,200	0,199	0,200	0,159
Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	0,200	0,199	0,200	0,159
<i>PR041-018</i>				
Actions interrégionales	0,200	0,199	0,200	0,159
935 - Aménagement des territoires	18,678	20,677	18,678	19,396
50 - Services communs	18,678	19,343	18,678	17,871
Etudes générales	0,100	0,065	0,100	0,030
<i>HP50-001</i>				
Etudes, prospective et valorisation	0,100	0,065	0,100	0,030
Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement	18,478	19,178	18,478	17,741
<i>HP50-002</i>				
Soutien à l'IAU	17,478	17,478	17,478	17,478
Biennale de l'architecture et de l'urbanisme	1,000	1,700	1,000	0,263
Stratégies métropolitaines et métropole francilienne	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>HP50-008</i>				
Stratégies métropolitaines	0,100	0,100	0,100	0,100
52 - Agglomérations et villes moyennes				
Territoires stratégiques		1,334		1,525
<i>HP52-001</i>		1,334		1,525
<i>PJ52-001</i>		1,334		1,334
<i>PR52-001</i>				0,088
Territoires d'intérêt régional et national				0,103
Ingénierie territoriale				0,088
Aménagement durable et innovation urbaine		0,264		0,264
Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense		1,070		1,070
TOTAL	18,878	20,876	18,878	19,555
HP	18,678	20,677	18,678	19,205
PJ				0,088
PR	0,200	0,199	0,200	0,262

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

041 - Actions interrégionales

Programme : Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale

Action : Actions interrégionales

L'enveloppe 2018 a permis à la Région Ile-de-France d'honorer les engagements pris dans le cadre du CPIER et de soutenir les actions identifiées par le Comité directeur Etat-Régions.

Le montant total d'affectation en autorisations d'engagement s'élève à **0,199 M€**.

Les projets financés au titre de ces affectations concernent :

- des études pour lutter contre les déchets flottants et portant sur l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine ;
- la participation à un observatoire de la logistique en vallée de Seine ;
- la réalisation d'un atelier de recensement du foncier économique ;
- le développement et la structuration d'une filière miscanthus destinée aux industries de l'automobile, de l'aéronautique, de la cosmétique et de la construction.

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,159 M€**.

935 - Aménagement des territoires

50 - Services communs

Programme : Etudes générales

Action : Etudes, prospective et valorisation

Un montant de **0,065 M€** a été affecté en 2018 pour :

- une convention de projet collectif entre la Région Ile-de-France et l'Institut National des Etudes Territoriales (INET) portant sur la mise en place d'une expérimentation en faveur du développement de l'intelligence collective et de l'innovation dans les territoires en vue de contribuer à la « Smart Région initiative » ;
- la cotisation 2018 au Club des amis de la Maison de l'Architecture en Ile-de-France (MAIDF) ;
- des actions à mener afin de valoriser les dispositifs de l'aménagement et d'assurer la visibilité des actions régionales, notamment une publication prévue pour 2019 autour de quartiers innovants et écologiques emblématiques en cours de construction ;
- un partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne afin de produire une étude d'évaluation des projets lauréats du dispositif régional de soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire.

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,030 M€**.

Programme : Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement

Action : Soutien à l'IAU

Deux affectations ont été votées en 2018 au profit de l'IAU, elles représentent un montant total d'autorisations d'engagement de **17,478 M€**.

La prévision de consommation en crédits de paiement est du même montant.

Action : Biennale de l'architecture et de l'urbanisme

Un montant d'autorisations d'engagement de **1,700 M€** a été affecté en 2018 pour honorer les engagements pris par la Région dans le cadre de la convention de partenariat signée avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V) et l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage (ENSP), mais aussi pour anticiper des besoins en termes de marchés et bons de commandes nécessaires à l'achat d'espaces média, à la scénographie ainsi qu'à la phase d'exploitation de la biennale (entre autres, prestations logistiques et techniques liées aux colloques et aux débats ainsi qu'à la sécurité-sûreté de l'évènement).

Un transfert d'autorisations d'engagement a été effectué depuis l'annexe Logement, action budgétaire « Dessine-moi le Grand Paris de demain ».

La prévision de consommation en crédits de paiement est de **0,263 M€**.

Programme : Stratégies métropolitaines et métropole francilienne

Action : Stratégies métropolitaines

Un montant d'autorisations d'engagement de **0,100 M€** a été affecté et sera versé en crédits de paiement pour honorer la cotisation 2018 de la Région Ile-de-France au Forum métropolitain.

52 - Agglomérations et villes moyennes

Programme : Territoires stratégiques

Action : Territoires d'intérêt régional et national

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018. Cependant, un montant de **0,088 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Ingénierie territoriale

Cette action n'était plus dotée en autorisations de programme en 2018. Cependant, un montant de **0,103 M€** a été mandaté en crédits de paiement pour honorer les engagements pris antérieurement.

Action : Aménagement durable et innovation urbaine

Cette action n'était pas dotée au BP 2018 en autorisations d'engagement et a fait l'objet d'un abondement de 0,300 M€ lors du vote du budget supplémentaire dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds d'urgence à destination des communes franciliennes et de leurs groupements touchés par les inondations 2018.

Au total, **0,264 M€** ont été affectés en autorisations d'engagement et seront versés en crédits de paiement, soit un taux d'exécution de 88,1 %.

Par ailleurs et toujours dans le cadre du Fonds d'urgence inondations, les soutiens aux dépenses en investissement ont été affectés au sein de l'annexe ruralité.

Action : Territoires stratégiques - EPA Paris la Défense

Cette action qui n'était pas dotée au BP 2018 a fait l'objet d'un abondement lors du vote du budget supplémentaire afin d'honorer les engagements pris par la Région dans le cadre de la convention de financement de l'EPL La Défense (2018-2028).

Un montant de **1,070 M€** en autorisations d'engagement a ainsi été affecté et sera versé en crédits de paiement.

